

Vous êtes un institutionnel ?

Contactez-nous

Vous êtes un conseiller en gestion de patrimoine ?

Retrouvez [ici](#) l'ensemble des fonds et parts référencés.

N'hésitez pas à contacter **Vincent Colin (vincent.colin@chahinecapital)** qui pourra vous renseigner sur les produits susceptibles de vous intéresser en fonction de votre profil d'investisseur.

Vous êtes un particulier ?

Les fonds gérés par Chahine Capital peuvent être souscrits :

- via des contrats d'assurance vie ;
- via des comptes-titres et/ou Plan d'Epargne en Actions (PEA) sous réserve d'éligibilité.

Contactez votre intermédiaire financier en lui transmettant le code ISIN* du produit qui vous intéresse.

Où puis-je trouver le code ISIN ? Rendez-vous sur la page du fonds concerné, rubrique « Identification du fonds ».

Avertissement

Le présent document est émis par J. Chahine Capital SA (« Chahine Capital »), société de gestion de la SICAV de droit luxembourgeois Digital Funds, agréée par la CSSF. Le présent site internet ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Chahine Capital ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. Avant toute souscription, il devra également prendre connaissance du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI/KIID), disponibles sur ce site ou gratuitement sur simple demande, ainsi que de tout autre document requis par sa réglementation locale.